

Comprendre la certification professionnelle de photographe RNCP niveau 6

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ?

La certification professionnelle permet à son titulaire de certifier ses **compétences** et **connaissances** nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité correspondant à un domaine professionnel. Elle donne des garanties sur les **aptitudes** à être opérationnel immédiatement dans le monde du travail.

LE NIVEAU DE FORMATION EST RECONNU PAR L'ÉTAT FRANÇAIS ET AU NIVEAU EUROPÉEN

La valeur d'un diplôme de l'enseignement supérieur français est garantie par l'État quand il s'agit d'un diplôme national, d'un diplôme visé par le ministère de l'Enseignement supérieur ou des **titres enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**.

- En lire davantage sur le site de Campus France, « Diplômes français, système LMD et équivalences » : <https://www.campusfrance.org/fr/diplomes-francais-LMD-equivalences>

Les certifications professionnelles enregistrées au RNCP sont donc considérées comme des **diplômes nationaux : un gage de qualité**.

- En lire davantage sur le site de Campus France, « Comment évaluer la qualité d'un diplôme ou d'un établissement » : <https://www.campusfrance.org/fr/labels-etablissements-France>

Les certifications professionnelles inscrites au **RNCP** sont soumises à la validation, à l'enregistrement et aux mises à jour par **France Compétences** :

- France Compétences est l'institution nationale publique dont la mission depuis le 1^{er} janvier 2019 est d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage ; c'est un établissement public placé sous la tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle.
- Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Le RNCP contient les fiches descriptives de chaque certification ayant valeur nationale accessible par la voie de la formation initiale ou continue. Cette reconnaissance démontre que les compétences enseignées correspondent aux attentes du monde professionnel.

SPÉOS DÉLIVRE UN TITRE RNCP NIVEAU 6

Spéos délivre le titre certifié de « Photographe Entrepreneur » de niveau 6 (code NSF 323 t), reconnu par l'État français et enregistré au RNCP par France Compétences.

Ce titre de « Photographe Entrepreneur » est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP – niveau 6) sous la référence **RNCP39859, enregistrée le 28/11/2024, délivrée par Spéos**.

- Lien direct vers la fiche RNCP de Spéos sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39859/>

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CERTIFICATION

Le cadre national français des certifications professionnelles (RNCP) comporte 8 niveaux, à l'instar du cadre européen des certifications (CEC)/European Qualifications Framework (EQF) :

- Les certifications professionnelles enregistrées au RNCP sont classées par niveau de qualification.
- Ce niveau est associé à chaque certification en fonction de critères de gradation des compétences nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles (cf. les descripteurs, voir tableau ci-dessous).

Une nouvelle nomenclature a été introduite par le décret numéro 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, ainsi que par l'arrêté du 8 janvier 2019 qui fixe les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national.

L'échelle de cette classification a été inversée afin de faciliter les correspondances avec les certifications des autres états de l'union européenne (aligné sur le **cadre européen des certifications (CEC)**) :

Niveaux de qualification		Descripteurs
Niveau 1	Correspond à la maîtrise des savoirs de base	-
Niveau 2	Atteste de la capacité à effectuer des activités simples et à résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.	-
Niveau 3	CAP	Le niveau 3 certifie la capacité à réaliser des activités et à résoudre des problèmes en sélectionnant et en appliquant des méthodes, des outils, des matériaux et des informations de base, dans un contexte connu, et la capacité à adapter les moyens de mise en œuvre et son comportement aux circonstances.
Niveau 4	BAC	Le niveau 4 certifie la capacité à réaliser des activités nécessitant la mobilisation d'un large éventail de compétences, à adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes spécifiques, à organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles d'évoluer, ainsi qu'à participer à des activités d'évaluation. Le diplôme national du baccalauréat est classé à ce niveau du cadre national.
Niveau 5	BAC + 2	Le niveau 5 certifie la capacité à maîtriser un savoir-faire dans un domaine d'activité, à élaborer des solutions à des problèmes nouveaux, à analyser et interpréter des informations en appliquant des concepts, à communiquer des savoir-faire et des méthodes.
Niveau 6	LICENCE	Le niveau 6 certifie la capacité à analyser et à résoudre des problèmes complexes et imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes pour les exploiter. Les diplômes de licence sont classés à ce niveau du cadre national.
Niveau 7	MASTER	Le niveau 7 certifie la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies alternatives de développement de l'activité professionnelle dans des contextes professionnels complexes, et à évaluer les risques et les conséquences de son activité. Les diplômes conférant le grade de master sont classés à ce niveau du cadre national.
Niveau 8	DOCTORAT	Le niveau 8 certifie la capacité d'identifier et de résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant de nombreux domaines, en utilisant la forme la plus avancée de connaissance et d'expertise, pour concevoir et diriger des projets et des processus de recherche et d'innovation. Le diplôme national de doctorat est classé à ce niveau du cadre national.

Sources :

- <https://www.cedefop.europa.eu/fr/tools/nqfs-online-tool/countries/france-2020>
- <https://europass.europa.eu/fr/description-eight-efq-levels>

LES DESCRIPTEURS DU CADRE NATIONAL FRANÇAIS

Le cadre national des certifications, par cohérence avec la classification du CEC, définit 8 niveaux de qualifications. **Les descripteurs associés aux critères de gradation de chaque niveau relèvent du seul cadre national, même s'ils ont été définis en cohérence avec le cadre européen.**

NIVEAUX	SAVOIRS	SAVOIR FAIRE	RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE
Niveau 2	Connaissances générales de base et connaissances générales propres à un champ d'activité.	Effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant quelques savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.	Travailler sous supervision, avec un degré restreint d'autonomie. Rendre compte de sa contribution au collectif de travail.
Niveau 3	Connaissances couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un champ d'activité déterminé.	Effectuer des activités et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base, dans un contexte connu.	Organiser son travail dans un environnement généralement stable. Adapter les moyens d'exécution et son comportement aux circonstances. Évaluer sa contribution dans le collectif de travail.
Niveau 4	Large gamme de connaissances pratiques et théoriques en lien avec le champ professionnel considéré.	Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes. Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.	Organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Prendre en compte les interactions avec les activités connexes. Participer à l'évaluation des activités.
Niveau 5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées.	Maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux. Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts. Transmettre le savoir-faire et des méthodes.	Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu. Encadrer une équipe. Gérer une unité. Autoévaluer ses propres performances.
Niveau 6	Connaissances avancées dans un champ professionnel. Compréhension critique de théories et de principes.	Analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique. Dégager des solutions et les argumenter. Collaborer avec des experts. Capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes.	Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en assumant la responsabilité de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'étude imprévisibles ; assumer la responsabilité de la gestion du développement professionnel des individus et des groupes.
Niveau 7	Connaissances hautement spécialisées, dont certaines sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine et sont à l'interface de plusieurs domaines de travail.	Élaborer des stratégies alternatives pour le développement de l'activité. Piloter des groupes de travail dans des domaines interdisciplinaires ou spécialisés, le cas échéant dans un contexte multiculturel.	Organiser et développer les activités en intégrant les problématiques, scientifiques, sociétales et éthiques. Initier et conduire des collaborations professionnelles. Superviser les travaux d'autrui. Gérer et transformer des contextes professionnels complexes. Évaluer les risques et les conséquences de son activité.
Niveau 8	Connaissances à l'avant-garde d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines.	Élaborer des stratégies alternatives pour le développement de l'activité. Piloter des groupes de travail dans des domaines interdisciplinaires ou spécialisés,	Gérer et piloter des organisations ou des groupes dans le cadre d'activités complexes ou interdisciplinaires. Gérer des situations complexes ayant pour conséquence de modifier les organisations de manière significative.

		le cas échéant dans un contexte multiculturel.	Évaluer et anticiper les conséquences possibles dans les champs impactés.
--	--	---	--

COMPARER LES CADRES NATIONAUX DE CERTIFICATION EN EUROPE

Le cadre européen des certifications (CEC) vous permet de voir comment les cadres nationaux des certifications (CNC) et les systèmes sont liés les uns aux autres.

- Lire les descriptions des niveaux du CEC sur le site Internet d'**Europass** :
<https://europass.europa.eu/fr/compare-qualifications>